

# MINI PARASEP® SF

## Concentrateurs de Parasites Fécaux – Format 15ml

### DOMAINE D'APPLICATION

Les kits Mini Parasep® SF sont des systèmes dédiés à la concentration hygiénique et efficace des œufs et larves d'helminthes kystes et oocystes de protozoaires.

### PRINCIPE DE LA MÉTHODE

L'examen au microscope d'échantillons de selles permet de diagnostiquer des infections par des parasites intestinaux. La concentration fécale est devenue une méthode de routine, car elle permet la détection d'organismes présents en faible nombre qui peuvent être omis par d'autres méthodes. La sédimentation est destinée à séparer par centrifugation des organismes tels que les protozoaires, les œufs et larves d'helminthes, des débris fécaux.

### PRINCIPE DU TEST

L'échantillon fécal est prélevé à l'aide de la pelle présente sur le filtre et mélangé avec les solutions dans le tube. Après une courte mise en solution et une centrifugation, le Mini Parasep® SF est ouvert à nouveau et le sédiment est prêt pour l'examen microscopique. Il s'agit d'un appareil à usage unique, jetable, qui procure un gain de temps significatif et évite les contaminations croisées.

Un système de filtration matricielle à triple étage. Les grandes particules sont retenues sans obstruer la filtration, et le filtre permet la concentration sans utiliser de solvant.

### REACTIFS

Mini Parasep® SF est disponible sous forme de 5 kits de 40 tests avec tout le matériel nécessaire pour 40 tests : Mini Parasep® SF Apafix™, Mini Parasep® SF Bailenger, Mini Parasep® SF MIF, Mini Parasep® SF SafEFix™ Fixateur écologique et Mini Parasep® SF SafEFix™ colour fixateur écologique. Les fixateurs écologiques sont des solutions de fixation sans danger pour la santé. Les dispositifs fournis sont prêts à être utilisés.

Remarque : Les produits SafEFix™ Fixateur écologiques et SafEFix™ colour fixateur écologique ne sont pas compatibles avec la solution de Lugol.

Un autre kit Mini Parasep® SF sans réactif est disponible en format de 50 tests.

### PRODUIT MINI PARASEP® SF

Référence	Description Produit	Conditionnement	Conditions de Stockage
181020	Mini Parasep® SF + 3.3ml MIF & 40ml Triton X	40 tests	18-25°C

### COMPOSITION

Le Mini Parasep® SF est constitué de 2 parties: le tube avec la solution (chambre de mélange) et le filtre attaché sur le tube conique.

### PRECAUTIONS

Destiné à des professionnels uniquement.  
Destiné à un usage diagnostic *in vitro* uniquement.

#### MIF

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H332 Nocif par inhalation.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Triton X-100 Solution

H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P313 Consulter un médecin.

### STABILITE ET CONSERVATION

Les kits sont stables jusqu'à la date de péremption indiquée sur l'étiquette. Les kits doivent être stockés et transportés à température ambiante. Les liquides doivent être éliminés selon la réglementation en vigueur.

### ECHANTILLONS

Utiliser des matières fécales fraîches ou conservées. Les échantillons peuvent être conservés à 18-25°C dans le milieu MIF durant 6 mois. Les formes végétatives d'amibes peuvent être conservées à 18-25°C dans la solution MIF jusqu'à 24 heures.

Tous les échantillons de patients doivent être considérés comme potentiellement infectieux et l'utilisateur doit porter des gants et des lunettes de protection, et une blouse de laboratoire lors du test.

Compte tenu de la fragilité de certains stades parasitaires tels que les formes végétatives de protozoaires, il est recommandé de traiter les selles 24h suivant leur recueil.

### MODE OPERATOIRE

Merci de bien vouloir respecter les lignes directrices suivantes lors de la manipulation du Mini Parasep® SF. Pour éviter la contamination croisée, Mini Parasep® SF doit rester fermé en tout temps, sauf lors de l'introduction de l'échantillon ou lors de l'extraction de l'échantillon concentré final pour examen.

#### Préparation de l'échantillon

1A Dévisser le bouchon.  
1B Le kit est prêt à l'emploi, pré-remplie avec 3.3ml de réactif (MIF) dans le tube à fond rond.  
1C Prélever un petit échantillon de selle à l'aide de la cuillère. Si nécessaire, ajouter une goutte de surfactant (par exemple, le Triton X-100) dans le tube.  
1D Veillez à ce que la cuillère soit au moins remplie à moitié, attention celle-ci ne doit pas déborder (1E) (aidez-vous de la spatule pour faire le raz).

Si l'échantillon de selle est trop dur, utilisez la spatule en bois pour vous aider à remplir la cuillère.

Note : L'échantillon est maintenant prêt pour l'étape de transport (température ambiante ; 72h maximum).

### Emulsification

2 Visser le module filtre sur le tube. BLOQUER. Vortexer pour déliter la selle, (pas d'agitation manuelle). Maintenir le tube verticalement.

### Centrifugation

3 Retourner en une seule fois et centrifuger à 200g, durant 2 minutes. Mini Parasep® SF s'adapte à tous les sceaux de centrifugeuses 15ml.

RAPPEL: Calcul du nombre de tours par minute en fonction du rayon de la centrifugeuse.

$$RPM = \sqrt{\frac{g}{1.12r}} \times 1000$$

rpm: tours par minute

g: accélération (max.1000g)

r: rayon de la centrifugeuse en mm (depuis l'axe central jusqu'à la pointe du cône).

### Examen et Résultats

4A Si du liquide est présent dans le filetage du tube conique, entourer d'un «Sopalin» pour éviter la projection à l'ouverture.

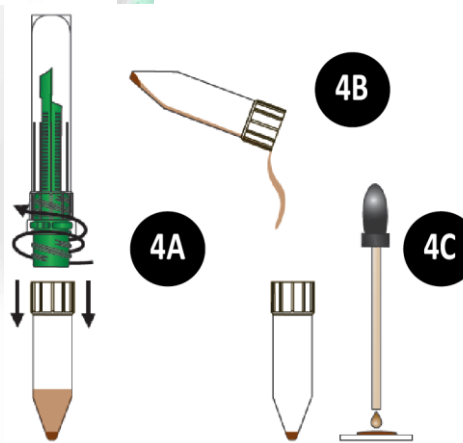
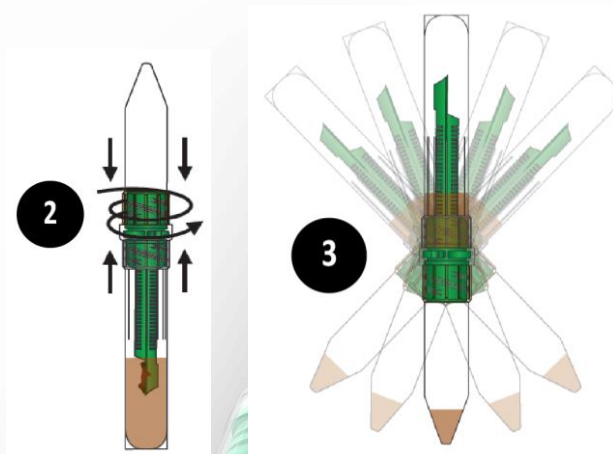
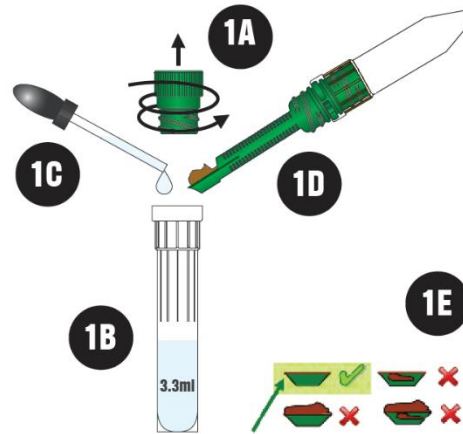
4B Jeter le module de filtre contenant des débris, éliminer le surnageant.

4C Si nécessaire, remettre le culot en suspension avec 1 ou 2 gouttes d'eau physiologique.

Déposer une goutte de la suspension entre lame et lamelle, puis observer au microscope.

Si besoin, ajouter une goutte de lugol.

Note : Le sédiment peut être extrait jusqu'à 2 jours après la centrifugation pour la réalisation de l'examen microscopique.



### PERFORMANCES

Une étude comparative a été effectuée entre le système Parasep® et la méthode de concentration modifiée de Ridley-Allen qui est une technique ouverte. Cent échantillons fécaux, frais ou conservés, ont été examinés par les deux techniques. Ils contenaient une large variété d'œufs, larves, kystes et oocystes comme suit :

- 26 échantillons fécaux étaient contaminés avec des œufs ; dont
  - 21 contenaient une seule espèce d'helminthe ; et
  - 5 contenaient 2 à 3 espèces.
- 24 échantillons fécaux présentaient des kystes et oocystes de protozoaires ;
  - 15 contenaient une seule espèce de protozoaire ; et
  - 9 contenaient 2 espèces ou plus.
- 50 échantillons fécaux étaient exempts d'œufs, kystes et larves.

Des résultats semblables ont été obtenus par les 2 méthodes.

### BIBLIOGRAPHIE

1. 'Medical Microbiology' PR Murray, WL Drew, GS Kobayashi & JH Thomson. Mosby Books Inc., New York 1990.
2. 'Tropical Medicine and Parasitology' W Peters & HM Gilles. Wolfe Medical Publications Ltd.
3. 'Atlas of Medical Helminthology and Protozoology' Jeffrey & Leach. E & S Livingstone Ltd.
4. 'Atlas of Human Parasitology' LR Ash and TC Orihel. ASCP Press, Chicago.
5. 'Diagnostic Medical Parasitology' LS Garcia & DA Bruckner. Elsevier Science Publishing Co. Inc.

	Date d'expiration
	Numéro de lot
	Numéro de catalogue
	Fabricant
	Dispositif médical de Diagnostic <i>In vitro</i>
	Limites de température
	Usage unique

Distributeur:  
Eurobio Scientific  
7 avenue de Scandinavie  
ZA Courtabœuf  
91940 Les Ulis  
France

Apacor Limited  
Unit 5 Sapphire Centre  
Fishponds Road  
Wokingham  
Berkshire  
RG41 2QL  
United Kingdom

Tel: +44 (0)118 979 5566  
Fax: +44 (0)118 979 5186  
Email: orders@apacor.com  
www.apacor.com

**eurobio**  
SCIENTIFIC

MDSS GmbH  
Schiffaraben 41  
30175 Hanover  
Germany

APA403 181020, v1.4 03.2021



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - MIF

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

### SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Code du produit 181020, 180070

Nom du produit Mini Parasep® SF, Midi Parasep® SF

Catégorie du produit : Autres tests des fèces

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée MIF – Fixateur

Le MINI PARASEP® SF /MIDI PARASEP® SF est un dispositif médical de diagnostic in vitro, pour usage in vitro et professionnel uniquement.

Le MINI PARASEP® SF MIF/MIDI PARASEP® SF MIF est un kit qui permet d'effectuer la méthode de concentration des éléments parasitaires selon la technique MIF concentration.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant:** Apacor Limited, Unit 5 Sapphire Centre, Fishponds Road, Wokingham, Berkshire, RG41 2QL, United Kingdom

Téléphone : +44 (0) 118 979 5566

Courriel : technical@apacor.com

Urgences : S'adresser au Centre antipoison de votre secteur

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)118 979 5566 (0900-1700 Lundi-Vendredi à l'exclusion des jours fériés au Royaume-Uni)

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Toxicité aiguë par voie orale (Catégorie 4), H302

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 4), H332

Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 2), H341

Cancérogénicité (Catégorie 1B), H350

Contient Formaldéhyde (non stabilisée)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:



Pictogramme de danger

Mention d'avertissement Danger

#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H341 Susceptible d'induire de anomalies génétiques

H350 Peut provoquer le cancer

Contient Formaldéhyde

#### Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

#### 2.3 Autres informations

Cette substance / mélange ne contient pas de composants considérés soit comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) au taux de 0,1% ou plus.

### SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Nom Chimique: **Formaldéhyde**

No CAS: 50-00-0

No CE: 200-001-8

Index No: 605-001-00-5

Classification: Acute Tox. 3 (H301 + H311 + H331), Skin Corr. 1B (H314), Skin Sens. 1 (H317), Muta. 2 (H341), Carc. 1B (H350)

Concentration: < 5%

Nom Chimique: **Methanol**

No CAS: 67-56-1

No CE: 200-659-6

Index No: 603-001-00-x

Registration No: 01-2119433307-44-xxxx

Classification: Flam. Liq. 2 (H225); Acute Tox. 3 (H301 + H311 + H331); STOT SE 1 H370

Concentration: < 1%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Inhalation:** Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**Contact cutané:** Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Prenez immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

**Ingestion:** NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (section 2.2) et / ou de l'article 11.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - MIF

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: produit chimique sec, CO<sub>2</sub>, mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

## SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou de gaz. Assurer une ventilation adéquate. Retirer toutes les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Pour la protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, puis collecter et placer dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Gardez à l'écarts adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la Section 13.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Tenir à l'écart des sources d'ignition- Ne pas fumer. Prendre des mesures pour prévenir l'accumulation de charges électrostatiques. Pour les précautions voir Section 2.2.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez dans un endroit frais. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres utilisations spécifiques sont indiqués à part ceux qui sont énumérés dans la section 1.2.

## SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

	Formaldehyde 50-00-0	Methanol 67-56-1
<b>Autriche</b>	STEL: 0.5 ppm STEL: 0.6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 ppm TWA: 0.6 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Belgique</b>	STEL: 0.3 ppm STEL: 0.38 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup>
<b>Danemark</b>	STEL: 0.3 ppm STEL: 0.4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.3 ppm TWA: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 400 ppm STEL: 520 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>France</b>	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm	STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Allemagne</b>	STEL: 0.6 ppm STEL: 0.74 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.3 ppm TWA: 0.37 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 800 ppm STEL: 1080 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m <sup>3</sup>
<b>Irlande</b>	STEL: 2 ppm STEL: 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Italie</b>		TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Pologne</b>	STEL: 1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 300 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>
<b>Portugal</b>	STEL: 0.3 ppm	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Espagne</b>	STEL: 0.3 ppm STEL: 0.37 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup>
<b>Suède</b>	STEL: 0.6 ppm STEL: 0.74 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.3 ppm TWA: 0.37 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 ppm STEL: 350 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 250 mg/m <sup>3</sup>
<b>Les Pays-Bas</b>	STEL: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 133 mg/m <sup>3</sup>
<b>Royaume Uni</b>	STEL: 2 ppm STEL: 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 8.2.2 Équipement de protection individuelle

(a) Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (8 pouces minimum). Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - MIF

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

(b) Protection de la peau: Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (sans surface extérieure du gant touchante) pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686 / CEE et de la norme EN 374 qui en dérive.

(c) Protection du corps: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

(d) Protection respiratoire: Lorsque l'évaluation des risques montre que des appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387) les cartouches de respirateur comme une sauvegarde à des contrôles d'ingénierie. Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un masque complet à adduction d'air. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement  
Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts.

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) **État physique** liquide    **Couleur** incolore
- b) **Odeur** Pas d'information disponible
- c) **Seuil olfactif** Pas d'information disponible
- d) **pH** Pas d'information disponible
- e) **Point de fusion/point de congélation** Pas d'information disponible
- f) **Point/intervalle d'ébullition** 100°C à 1.013 hPa
- g) **Point d'éclair** 85 °C
- h) **Taux d'évaporation** Pas d'information disponible
- i) **Inflammabilité (solide, gaz)** Pas d'information disponible
- j) **Limites d'inflammabilité dans l'air**  
limite d'inflammabilité supérieure 70% (V)  
limite d'inflammabilité inférieure 7% (V)
- k) **Pression de vapeur** 53hPa à 39°C
- l) **Densité de vapeur** Pas d'information disponible
- m) **Densité relative** 1.080g/cm<sup>3</sup>
- n) **Hydrosolubilité** Soluble dans l'eau
- o) **Coefficient de partage: n-octanol/eau** Pas d'information disponible
- p) **Température d'auto-inflammabilité** Pas d'information disponible

q) **Température de décomposition** Pas d'information disponible

r) **Viscosité** Pas d'information disponible

s) **Propriétés explosives** Pas d'information disponible

t) **Propriétés comburantes** Pas d'information disponible

#### 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible

### SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité

Pas d'information disponible

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible

#### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

### SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Pas d'information disponible

**La corrosion / irritation cutanée** Pas d'information disponible

**Irritation de lésions oculaires graves / irritation oculaire** Pas d'information disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Pas d'information disponible

**Mutagène sur les cellules germinales** Pas d'information disponible

**Cancérogénicité** IARC: 1 - Groupe 1: cancérogène pour les humains (formaldéhyde)

**Toxicité pour la reproduction** Pas d'information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Aucune information disponible

**Danger par aspiration** Aucune information disponible

#### Autres informations

Nom Chimique	
<b>Formaldéhyde</b>	LD50 oral 600mg/kg (Rat) LD50 dermal 270mg/kg (Rabbit) LC50 inhalation 0.578 mg/L (Rat) 4 h
<b>Methanol</b>	LD50 oral - rat - 5628mg/kg LC50 inhalation - rat - 4h - 83.2 mg/l/4h
<b>Thimerosal</b>	LD50 oral - rat - 98mg/kg



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - MIF

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

### SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques: Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Toxicité pour le poisson	
Formaldehyde	0.032 - 0.226: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 flow-through 100- 136: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 1510: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 static 22.6 - 25.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 23.2 - 29.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 41: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static
Methanol	LC50 - Pimephales promelas – 28200 mg / L 96h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	
Formaldehyde	11.3 - 18: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Methanol	EC50 - Daphnia magna - >10000 mg/l

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Chemical Name	log Pow
Formaldehyde	0.35
Methanol	-0.77

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / mélange ne contient pas de composants considérés soit comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) au taux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### 12.7 Autres informations

Aucune information disponible.

### SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés:** Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux, et locaux. Ce matériau combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés:** Comme les produits non utilisés.

### SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA/DOT/ICAO: Non réglementé

14.1 ONU Nom: -

14.2 ONU Nom d'expédition -

14.3 Classe de danger pour le transport: -

14.4 groupe d'emballage: -

14.5 Dangers environnementaux: Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur:  
Pas d'information disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73 / 78 et le recueil IBC

Non destiné à être transporté en vrac.

### SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'information disponible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour ce produit.

### SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Le texte complet des Phrases-H mentionnées dans Sections 2 et 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Acute Tox. Toxicité aiguë

Carc. Cancérogénicité

Flam. Liq. Les liquides inflammables

Muta. Mutagène sur les cellules germinales.

Skin Corr. Corrosion de la peau

Skin Sens. Sensibilisation de la peau

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes au meilleur de nos connaissances. Apacor Limited décline toute responsabilité pour perte, des blessures ou des dommages pouvant découler de son utilisation.



MDSS GmbH  
Schiffaraben 41  
30175 Hanover  
Germany



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

### SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit: Triton X-100 Solution

Code du produit 181010, 181020, 180060, 180070

Nom du produit Mini Parasep® SF, Midi Parasep® SF

Catégorie du produit: Autres tests des fèces

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Triton X-100 solution—détergent

Le MINI PARASEP® SF /MIDI PARASEP® SF est un dispositif médical de diagnostic in vitro, pour usage in vitro et professionnel uniquement.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant:** Apacor Limited, Unit 5 Sapphire Centre, Fishponds Road, Wokingham, Berkshire, RG41 2QL, United Kingdom  
Téléphone: +44 (0) 118 979 5566

Courriel: technical@apacor.com

Urgences: S'adresser au Centre antipoison de votre secteur

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)118 979 5566 (0900-1700 Lundi-Vendredi à l'exclusion des jours fériés au Royaume-Uni)

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:



Pictogramme

Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

#### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

#### 2.3 Autres informations

Aucune information disponible.

### SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Nom Chimique: **Triton X-100** (concentration 10–20%) (inclus dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

No CAS: 9002-93-1

No CE: -

Un numéro d'enregistrement ne sont pas disponibles pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un enregistrement plus tard date limite.

Classification: Acute Tox. 4 (H302); Serious Eye Dam. 1 (H318)  
Concentration: 5–10%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Inhalation:** Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**Contact cutané:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.

**Contact oculaire:** Rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**Ingestion:** Immédiatement faire boire de l'eau (2 verres). Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion. Risque de lésions oculaires graves.

#### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: produit chimique sec, CO<sub>2</sub>, mousse ou de l'eau pulvérisée. (Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: aucune information disponible.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Un feu ambiant peut libérer des vapeurs dangereuses.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Autres informations: Empêche les eaux d'extinction incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eau du sol.

## SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un expert.

Conseil pour les secouristes: Pour la protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet dangereux. Gardez à l'écoulement adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la Section 13.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Pour les précautions voir Section 2.2.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés. Pour la température de stockage voir l'étiquette.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres utilisations spécifiques sont indiqués à part ceux qui sont énumérés dans la Section 1.2.

## SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 8.2.2 Équipement de protection individuelle

(a) Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (8 pouces minimum). Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).

(b) Protection de la peau: Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (sans surface extérieure du gant touchante) pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686 / CEE et de la norme EN 374 qui en dérive.

(c) Protection du corps: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

(d) Protection respiratoire: Lorsque l'évaluation des risques montre que des appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387) les cartouches de respirateur comme une sauvegarde à des contrôles d'ingénierie. Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un masque complet à adduction d'air. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### 8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) **État physique** liquide    **Couleur** jaune clair

b) **Odeur** Pas d'information disponible

c) **Seuil olfactif** Pas d'information disponible

d) **pH** 9.7

e) **Point de fusion/point de congélation** environ 6°C

f) **Point/intervalle d'ébullition** 200°C

g) **Point d'éclair** 251°C

h) **Taux d'évaporation** Pas d'information disponible

i) **Inflammabilité (solide, gaz)** Pas d'information disponible

j) **Limites d'inflammabilité dans l'air** Pas d'information disponible

k) **Pression de vapeur** <1hPa à 25°C

l) **Densité de vapeur** Pas d'information disponible

m) **Densité relative** 1.070g/cm<sup>3</sup>

n) **Hydrosolubilité** Soluble dans l'eau





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

**o) Coefficient de partage: n-octanol/eau** Pas d'information disponible

**p) Température d'auto-inflammabilité** Pas d'information disponible

**q) Température de décomposition** Pas d'information disponible

**r) Viscosité** Pas d'information disponible

**s) Propriétés explosives** Pas d'information disponible

**t) Propriétés comburantes** Pas d'information disponible

### 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible

## SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

Pas d'information disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Des bases fortes. Agents oxydants puissants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible. En cas d'incendie: voir la Section 5.

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Pas d'information disponible

**La corrosion / irritation cutanée** Pas d'information disponible

**Irritation de lésions oculaires graves / irritation oculaire** Pas d'information disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Pas d'information disponible

**Mutagène sur les cellules germinales** Pas d'information disponible

**Cancérogénicité** IARC: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme probable, possible ou reconnu cancérogène pour les humains par IARC.

**Toxicité pour la reproduction** Pas d'information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Aucune information disponible

**Danger par aspiration** Aucune information disponible

RTECS: non disponible. Pour le meilleur de nos connaissances, la chimie, la physique, et toxicologiques ont pas été examinées à fond.

### 11.2 Autres informations

Triton X-100

Toxicité aiguë orale: LD50 Rat: 1800 mg / kg (RTECS)

Mutagénicité des cellules germinales: génotoxicité in vitro mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test de la souris lymphome Résultat: négatif

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation de la sécurité chimique nécessaire ou pas été effectuée.

### 12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants: Triton X-100

Toxicité pour le poisson

LC50 Macrochirus Lepomis: 2,800 - 3,200 µg/l; 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

LC50 daphnies: 11,2 mg/l; 48 h

### 12.7 Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés:** Les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés:** Comme les produits non utilisés.

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**IATA/DOT/ICAO:** Non réglementé

**14.1 ONU Nom:** -

**14.2 ONU Nom d'expédition** -

**14.3 Classe de danger pour le transport:** -

**14.4 groupe d'emballage:** -

**14.5 Dangers environnementaux:** Non

**14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur:** Pas d'information disponible

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73 / 78 et le recueil IBC**

Non destiné à être transporté en vrac.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

### SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC): Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes-dessus de la limite réglementaire respective (> 0,1% p / p), le règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), article 57).

Contient: Triton X-100.

Pas d'information disponible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

### SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

#### Le texte complet des Phrases-H mentionnées dans Sections 2 et 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Acute Tox. Toxicité aiguë

Serious Eye Dam. Lésions oculaire graves.

#### Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes au meilleur de nos connaissances. Apacor Limited décline toute responsabilité pour perte, des blessures ou des dommages pouvant découler de son utilisation.



MDSS GmbH  
Schiffaraben 41  
30175 Hanover  
Germany